



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
LA COMMUNAUTÉ AGILE DE MONTRÉAL,
MERCREDI LE 10 JUIN 2019 À 19h,
EN LIGNE (SUR ZOOM)**

MEMBRES PRÉSENTS : Martin Goyette, Pascal Roy, Maël Rieussec, Frédéric Moreau, Vincent Bouchard, Rafi Hagopian, Linda Linise, Andra Postovaru, Annie Brissette + 28 membres

MEMBRES ABSENTS : N/A

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 février 2019
5. Étude et adoption du rapport annuel des états financiers
6. Présentation du rapport du conseil d'administration
7. Distinction entre les rôles et responsabilités du conseil d'administration et les dossiers de la communauté (Événements annuels, Communautés de pratique...)
8. Élection de nouveaux membres au conseil d'administration pour l'année 2020
9. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
10. Levée de l'assemblée
11. Date de la prochaine rencontre de CA et fermeture de la réunion

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :

Ouverture de la réunion à 19h04 le 10 juin 2020. Le quorum est constaté. (28 participants)

2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE:

Vincent Bouchard propose Martin Goyette à la présidence de l'assemblée, appuyé par Linda Linise. Martin Goyette accepte d'assumer la présidence de l'assemblée.

Martin Goyette propose Annie Brissette au secrétariat de l'assemblée, appuyé par Pascal Roy. Annie Brissette accepte de tenir le secrétariat de l'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Martin Goyette partage son écran afin de lire le contenu de l'ordre du jour.

Maël Rieussec propose d'adopter l'ordre du jour appuyé par Mathieu Lafond. Ordre du jour adopté.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 FÉVRIER 2019:

Martin Goyette procède à la lecture sommaire du procès verbal du 20 février 2019.

Sylvie Leduc propose d'adopter le procès-verbal du 20 février 2019, appuyé par Frédéric Moreau.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 février 2019 est adopté.

5. ÉTUDE ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DES ÉTATS FINANCIERS :

Pascal Roy, en qualité de trésorier du CA de la Communauté Agile de Montréal présente les états financiers de l'année 2019-2020. Il spécifie que les états financiers sont des données sorties de Quickbooks mais non traitées par un comptable à cette étape-ci. Il est évoqué que l'année 2019-2020 a été somme toute une très bonne année financière et spécifie que ces chiffres sont rétroactifs et présentent les dépenses et revenus avant la pandémie. Il présente les sources de revenus et de dépenses. Martin Goyette complète certaines informations. Il spécifie que ses responsabilités liées à la gestion de la comptabilité sont rémunérées, tout comme le poste de direction des opérations. Il explique également quel était l'objectif financier et le bénéfice positif de son atteinte. Il

parle aussi des impacts potentiels et réels de la pandémie sur les chiffres de l'année 2020-2021 et les suivantes. Il explique également l'utilisation du budget "excédentaire" généré par des événements signatures tel que DevOpsDays.

Solenne Caron demande s'il serait possible d'avoir accès aux statistiques et aux procès verbaux passés. Martin Goyette répond que ce sera possible les publiant sur le site web d'Agile Montréal et qu'il est également possible de les envoyer par courriel aux personnes intéressées.

Mathieu Lafond demande quel est le plan de match si les fonds accumulés d'Agile Montréal continuent à augmenter ainsi en tant qu'OBNL. Pascal Roy répond que cela constitue un "problème". Il explique également l'incertitude liée aux revenus d'événements anticipés versus les chiffres finaux / réels. Martin Goyette complète en expliquant qu'il souhaite que les fonds soient mis à la disposition de la communauté pour soutenir des projets.

Vincent Bouchard propose d'adopter le rapport annuel des états financiers, appuyé par Andra Postovaru.

Les états financiers de 2019 sont adoptés.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

OPÉRATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

Annie Brissette présente les informations suivantes:

- Réseaux sociaux:
 - Augmentation des publications sur les réseaux sociaux
 - Instauration de communications bilingues
 - Statistiques:

INFOLETTRE	
Nombre d'abonnés	2832
Francophones	2107
Anglophones	725

RÉSEAUX SOCIAUX	Facebook	Linkedin (page)	Linkedin (groupe)	Twitter	Meetup	Slack	Youtube
Nombre d'abonnés	725	721	2056	1260	1239 (627 en 2019)	352	633

- Site web:
 - Nouveau site web lancé en juin 2019
 - Amélioration continue
 - Prochaines améliorations: Répertoire
 - 50 formations publiées depuis juin
 - Statistiques web depuis janvier 2020

Utilisateurs	4023
Sessions	5477
Pages vues	14279

- Conférences bimensuelles les 2e et 3e mercredis de chaque mois:
 - environ 24 depuis juin 2019
 - environ 840 participants
 - en mode virtuel depuis avril

- Instauration de 2 événements de réseautage, présentation de la programmation mensuelle, des communautés de pratiques et des grands événements (septembre et janvier)
- Grands événements:
 - Agile Tour:
 - Dates: 28 novembre 2019
 - Lieu: Palais des congrès de Montréal
 - Nombre de participants: 1900
 - Nombre de conférenciers: 79 conférenciers pour 59 conférences
 - Merci à Solenne Caron et au comité organisateur
 - DevOpsDays:
 - Dates: 5-6 novembre 2019
 - Lieu: Double Tree par Hilton
 - Nombre de participants: 400
 - Nombre de conférenciers: 18 conférenciers (24 conférences)
 - Merci à Julia Simon et au comité organisateur
 - Spark the Change:
 - Dates: 13-14 juin 2019
 - Lieu: UQÀM (Coeur des sciences)
 - Nombre de participants: 199
 - Nombre de conférenciers: 26 conférenciers et 21 ateliers/conférences
 - Merci à Isabelle Therrien et au comité organisateur
- Communautés de pratique:
 - Agile RH: Céline Raguette, Patrick Senez et Laetitia Robillard
 - Coachs: Isabelle Therrien (+ le Slack a plus de 500 membres)
 - ScrumMasters Clinic: Jesus Mendez
 - Facile.co: Frédéric Moreau
 - Tameflow Kanban: Daniel Doiron
 - Martin Goyette précise que les CdP Agile RH, SM et Tameflow Kanban sont les trois nouvelles qui se sont ajoutées au cours de 2019 et invite la communauté à proposer des CdP.
- Agile Open:
 - Martin Goyette précise que cet événement n'est plus produit par Agile Montréal. Par contre, Agile Montréal supporte cet événement en en faisant la promotion à titre de partenaire. L'événement est désormais produit par Agile U et Agile Partnership.
- Programme de mentorat:

- 11 participants au programme de l'automne 2019
- Commandites et partenariats:
 - Développement d'un plan de commandite et de visibilité
 - Commanditaires 2019: Agile Pain Relief, Elapse Technologies, Pyxis, Nutcache, Facilité, Levio
 - Partenaires: PMI Montréal, Agile Sherbrooke, Agilia Solutions
- Exercice stratégique avec Sidlee :
 - Vincent Bouchard présente l'initiative et son contexte. Il spécifie que l'initiative est toujours en cours. Il explique que l'objectif de ce mandat est d'obtenir le support nécessaire pour faire avancer les discussions sur les enjeux identifiés lors de CA, pour évaluer les opportunités potentielles. Il précise que la cible de l'initiative est d'augmenter la valeur perçue par nos membres et de répondre à leurs besoins.
- Étude sur l'adoption de l'agilité avec HEC Montréal
 - Frédéric Moreau explique le contexte de cette initiative. Il ajoute que le rapport sera présenté lors d'un événement virtuel. La question que le CA se posait était "Quel est le taux d'adoption de l'agilité à Montréal?". Il spécifie que les données sont très qualitatives et qu'il souhaite poursuivre l'initiative afin de récolter des données davantage quantitatives.

REMERCIEMENTS

Annie Brissette remercie:

- Partenaires ci-haut nommés et à la Maison Notman.
- Ensemble des bénévoles, conférenciers et participants pour leur soutien et leur participation tout au long de l'année.
- Directrice des opérations, Cindy Pétrieux.
- Administrateurs et administratrices de la communauté pour leur implication au cours de l'année 2019 : Frédéric, Georges, Pascal, Maël, Vincent, Rafi, Linda, Andra et Martin.

Martin Goyette remercie:

- Directrice des opérations par intérim, Annie Brissette.

Mehdi Kdioui demande d'avoir des précisions sur le projet de répertoire. Annie répond que le projet est en cours autant au niveau de la faisabilité technique que de sa mise en marché.

Maël Rieussec a demandé à Mehdi pourquoi il voulait des précisions. Mehdi Kdioui précise qu'il souhaite savoir qui pourra faire partie du répertoire. Martin ajoute que ce

sera un projet à long terme afin de répondre au besoin et de réduire le nombre de demandes que nous recevons. Il précise que ce n'est pas dans une optique d'offre d'emploi et de recrutement.

7. RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX, S'IL Y A LIEU :

Martin Goyette procède à la lecture des règlements.

Il spécifie certaines différences entre ce qui est écrit dans les règlements et la réalité.

Martin remarque également que la fin de l'année financière devrait être le 31 mai et non le 31 juillet. Pascal Roy propose de modifier les règlements, appuyé par Maël Rieussec.

Martin remarque aussi que la clause de signature des contrats doit être modifiée pour refléter la réelle procédure. Les contrats peuvent être signés par un des quatre officiers et non seulement par le président. Pascal Roy propose de modifier les règlements, appuyé par Sylvie Leduc.

Téogenes Santos Araujo propose d'élargir la possibilité d'être membre de la communauté aux résidents de l'extérieur de Montréal. En se référant à section "Territoire" du règlement, Martin lui répond que c'est déjà possible.

Martin Goyette propose de mettre à jour la section des objectifs à la prochaine AGA. (Article 1.2). La proposition est appuyée par Maël Rieussec.

Annie va procéder aux modifications des règlements.

8. DISTINCTION ENTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL ET LES DOSSIERS DE LA COMMUNAUTÉ (GRANDS ÉVÉNEMENTS ET COMMUNAUTÉS DE PRATIQUES)

Martin Goyette présente l'implication des membres du conseil d'administration afin d'aider les membres l'assemblée à décider de la présentation ou non de leur candidature au CA. Il décrit également le rôle de la directrice des opérations.

Une distinction est faite avec les dossiers de la communauté pour lesquels tout membre intéressé·e peut à tout moment participer en contactant les comités organisateurs des événements ou les responsables des communautés de pratiques.

Il spécifie que le CA joue un rôle d'administrateur et de décideur.

9. ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2020 :

Martin Goyette présente la situation dans la laquelle une élection sera nécessaire.

Il présente également à l'assemblée la composition du CA et le nombres de sièges disponible pour cette élection.

Selon l'article 4.1 des règlements généraux, le CA est composé de 5 à 9 membres.

Pour l'assemblée de ce 10 juin 2020, 5 sièges sont vacants.

MEMBRES	DATE D'ÉLECTION	SIÈGE À POURVOIR
Martin Goyette	2019	Non
Andra Postovaru	2019	Non
Linda Linise	2019	Non
Rafi Hagopian	2019	Oui
Frédéric Moreau	2019	Oui
Maël Rieussec	2018	Oui
Pascal Roy	2018	Oui
George Dagenais	2018	Oui
Vincent Bouchard	2018	Oui

L'appel à candidature est ouvert.

Pendant l'appel à candidature, plusieurs discussions et propositions ont lieu:

- Anna Sikorska fait observer aux membres du AGA que la liste des candidats présentée aux votes cette année ne contient aucune candidature féminine. Elle remarque que cette situation est identique à l'année passée et elle souhaite mettre en place des mesures formelles afin d'atteindre la parité au sein du CA car l'approche actuelle constitue "un problème systémique". Sylvie Leduc appuie Anna. Martin renchérit en demandant aux femmes, aux membres de communautés culturelles et aux anglophones de soumettre leur candidature afin de faire partie du CA d'Agile Montréal.
- Anna Sikorska, tout en exprimant sa réticence devant une mesure "imposée", propose de modifier les règlements afin que le CA d'Agile Montréal soit composé de femmes à 50 % pour reconnaître la contribution de grand nombre de femmes impliquées dans les activités d'Agile Montréal. Martin Goyette résume en proposant le règlement suivant: Que les candidatures de femmes sont automatiquement acceptées jusqu'à ce que la moitié des sièges du Conseil d'administration soient occupés par des femmes. Dans le cas où les propositions de femmes dépassent la moitié des sièges, le processus de vote sera utilisé pour la sélection. Sylvie Leduc et Andra Postovaru appuient la proposition. Martin

Goyette propose de mettre ce règlement en place dès ce soir lors de l'élection du nouveau CA.

- Sylvie Leduc spécifie qu'en période de crise, la parité des genres n'est plus une priorité et que la situation des femmes recule habituellement.
 - Sylvie Leduc propose de communiquer cette décision auprès de la communauté agile de Montréal et également à l'extérieur de cette dernière. Martin Goyette appuie la proposition de Sylvie.
 - Michael Delis propose d'utiliser le mot "représentativité".
 - Vincent Bouchard propose de former un comité afin d'assurer la parité au sein des membres de la communauté et d'attirer davantage de femmes aux assemblées afin d'atteindre l'objectif de parité lors de l'élection du nouveau CA. Mélanie Ruest est intéressée à faire partie du comité.
- ARTICLE 4.4 - Vacance
- Il y a vacance au Conseil d'administration

À l'issu de cet appel les candidat-es sont :

CANDIDAT·ES	NOMINATION	ÉLECTION
André Shojaie	André Shojaie se propose.	N/A
Medhi Kdioui	Micheal Delis propose Mehdi Kdioui. Il accepte.	N/A
Maël Rieussec	Maël Rieussec se propose.	N/A
Pascal Roy	Frédéric Moreau propose Pascal Roy. Il accepte	N/A
Vincent Bouchard	Martin Goyette propose Vincent Bouchard. Il accepte.	N/A
Frédéric Moreau	Martin Goyette propose Frédéric Moreau. Il refuse.	N/A
Solenne Caron	Anna Sikorska propose Solenne Caron. Elle accepte	N/A
Sylvie Leduc	Anna Sikorska propose Sylvie Leduc. Elle décline.	N/A
Mélanie Ruest	Joël Bergeron propose Mélanie Ruest. Elle accepte	N/A

La durée du mandat est de 2 ans tel que le prescrit l'article 4.2 des règlements de la communauté.

- Solenne Caron et Mélanie Ruest sont donc acceptées "par défaut" afin de faire partie du CA.
- Rafi Hagopian accepte de céder sa place au sein du CA ce qui laisse 4 sièges à combler par des hommes.
- Puisqu'il y a 4 sièges à combler et 5 propositions, Martin Goyette propose de procéder à

une élection pour combler les sièges vacants. Pascal Roy propose plutôt d’avoir un CA de 10 membres. Maël Rieussec appuie la proposition de Pascal. Frédéric ajoute que le CA a déjà été composé de 10 membres. Martin Goyette spécifie qu’en ayant 10 sièges, on s’éloigne de l’objectif de parité. Martin Goyette se rallie au groupe afin que le CA soit composé de 10 personnes donc une élection par vote n’a pas besoin d’avoir lieu.

À l’issu du processus la nouvelle composition du CA est donc la suivante :

MEMBRES	DATE D’ÉLECTION	FIN DU MANDAT
Martin Goyette	2019	2021
Andra Postovaru	2019	2021
Linda Linise	2019	2021
Maël Rieussec	2020	2022
Pascal Roy	2020	2022
Vincent Bouchard	2020	2022
Solenne Caron	2020	2022
Mélanie Ruest	2020	2022
André Shojaie	2020	2022
Mehdi Kdioui	2020	2022

10. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L’ORDRE DU JOUR :

Maël Rieussec demande pourquoi l’assemblée générale a lieu en juin plutôt qu’en février comme à l’habitude. Martin Goyette lui répond que c’est afin que l’AGA ait lieu une fois que l’année financière soit terminée.

Julie Coulombe souligne le fait qu’il serait intéressant de communiquer les décisions qui ont été prises au niveau de la parité à l’organisme “L’Effet A”, afin de faire un partenariat et d’attirer les femmes au sein de la communauté.

Maël Rieussec mentionne qu’il serait envisageable de faire les prochaines AGA en mode virtuel puisque celle-ci (la première) s’est très bien déroulée. Micheal Delis ajoute qu’à 100 participants, peut-être que le mode virtuel sera plus difficile à gérer. Sylvie Leduc

renchérit en disant qu'avec la pandémie, les rassemblements virtuels se multiplient et que les membres de la communauté vont peut-être préférer une AGA en mode présentiel.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Martin Goyette déclare la levée de l'assemblée à 21h05, le 10 juin 2020.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE: Mercredi 8 juillet à 19h15